

MON PÔLE FORMATION

Catalogue de formations Commissaires de justice

Exécution, recouvrement, constats, ventes, conformité et pilotage

Des parcours pour sécuriser les actes, moderniser l'office et renforcer chaque mission.

ÉDITION 2026

L'obligation de formation continue

Le commissaire de justice est responsable de la mise à jour et du perfectionnement des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession. Depuis la décision nationale du 6 mai 2025, les modalités sont précisées et le non-respect peut constituer une faute disciplinaire.

20 h	40 h	31 janv.
par année civile	sur deux années consécutives	date limite de télédéclaration

Règles particulières

Pendant les deux premières années, les nouveaux entrants déclarent 10 heures sur la gestion d'un office, la déontologie et le statut professionnel ; ce volume est porté à 20 heures pour certaines voies de dispense. Les titulaires d'un certificat de spécialisation justifient de 10 heures par an dans chaque domaine concerné.

Autres activités réglementées

Le commissaire de justice mandataire judiciaire justifie de 5 heures auprès du CNAJMJ, ou 10 heures la première année. Celui qui exerce comme mandataire d'intermédiaire en assurance relève également de l'obligation DDA de 15 heures par an et doit en justifier auprès de l'ORIAS.

Habilitation et contrôle

La déclaration est effectuée avant le 31 janvier dans l'espace e-commissaire et le contrôle intervient lors des inspections annuelles. Hors établissements d'enseignement supérieur habilités de droit, l'organisme doit être reconnu par la CNCJ et chaque action doit être habilitée ; un certificat Qualiopi valide est demandé.

Références : ordonnance du 2 juin 2016, article 13 ; décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019, article 27 ; décision du bureau national du 6 mai 2025 ; informations CNCJ consultées en septembre 2026.

01

Déontologie, statut et responsabilité

Déontologie du commissaire de justice et règles professionnelles	7 h
Secret professionnel, impartialité et conflits d'intérêts	7 h
Responsabilité civile, pénale et disciplinaire	7 h
Statut, monopole et activités accessoires	7 h
Tarif réglementé, frais et honoraires	7 h
Relation avec le justiciable et traitement des réclamations	7 h
Inspection annuelle : préparer et documenter ses pratiques	7 h
Gestion des fonds clients et sécurité financière	7 h

02

Signification et procédure civile

Signification des actes : actualité et sécurisation	7 h
Signification électronique et diligences numériques	7 h
Délais, computation et nullités de procédure	7 h
Actes transfrontaliers et signification internationale	7 h
Procédure civile : fondamentaux pour l'office	7 h
Injonction de payer : maîtrise de la procédure	7 h
Titre exécutoire : contrôle, portée et prescription	7 h
Rédaction des actes et qualité juridique	7 h

03

Exécution forcée et saisies

Actualité des procédures civiles d'exécution	14 h
Saisie-attribution : de l'acte au paiement	7 h
Saisie-vente : préparation, opérations et contestations	7 h
Saisie des rémunérations : nouvelle procédure	7 h
Saisie immobilière : rôle du commissaire de justice	7 h
Mesures conservatoires et sûretés judiciaires	7 h
Expulsion locative : procédure et situations sensibles	14 h
Contentieux de l'exécution devant le JEX	14 h

04

Recouvrement et entreprises en difficulté

Recouvrement amiable : cadre et techniques efficaces	7 h
Recouvrement judiciaire des créances	7 h
Procédure simplifiée des petites créances	7 h
Négociation avec le débiteur et plans d'apurement	7 h
Surendettement des particuliers et suspension des poursuites	7 h
Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire	14 h
Recouvrement B2B et prévention des impayés	7 h
Pilotage d'un portefeuille de créances	7 h

05

Constats et administration de la preuve

Méthodologie du constat : rigueur et force probante	7 h
Constats numériques : web, réseaux sociaux et messageries	14 h
Constats de chantier et désordres immobiliers	7 h
Constats locatifs, états des lieux et troubles de voisinage	7 h
Constats en entreprise et relations de travail	7 h
Propriété intellectuelle et saisie-contrefaçon	7 h
Preuve audiovisuelle, géolocalisation et métadonnées	7 h
Administration judiciaire de la preuve : spécialisation	14 h

06

Inventaires, prisées et ventes judiciaires

Inventaires judiciaires : méthode et rédaction	7 h
Principes de prise et estimation des biens meubles	14 h
Ventes judiciaires aux enchères publiques	14 h
Biens atypiques, objets d'art et collections	7 h
Ventes dématérialisées et sécurisation des enchères	7 h
Publicité, adjudication et procès-verbal de vente	7 h
Stocks, matériels professionnels et actifs d'entreprise	7 h
Lutte contre le blanchiment dans les ventes aux enchères	7 h

07

Numérique, IA et cybersécurité

IA générative appliquée à l'office	7 h
Rédiger et contrôler des actes avec l'IA	7 h
Analyser un dossier d'exécution avec l'IA	7 h
IA, secret professionnel, RGPD et AI Act	3 h
Cybersécurité : protéger actes, fonds et identités	7 h
Prévenir la fraude au virement et l'usurpation d'identité	7 h
RGPD et gestion des données de l'office	7 h
Automatiser les flux sans perdre le contrôle juridique	7 h

08

Gestion, conformité et développement de l'office

Créer, reprendre et gérer un office	10 h
Comptabilité, trésorerie et plan comptable professionnel	14 h
LCB-FT : cartographie, vigilance et déclaration de soupçon	7 h
Management des clerks et organisation de la production	7 h
Qualité de service et parcours du justiciable	7 h
Développer les activités accessoires dans le cadre légal	7 h
Prévenir les risques psychosociaux et les incivilités	7 h
Tableaux de bord et pilotage de la performance	7 h

Parcours annuels de 20 heures

Des assemblages à faire habilitier auprès de la CNCJ avant commercialisation au titre de l'obligation.

SOCLE PROFESSIONNEL	Déontologie 7 h + responsabilité 7 h + tarif 3 h + fonds clients 3 h	20 h
NOUVEL ENTRANT	Gestion d'office 10 h + déontologie 7 h + statut professionnel 3 h	20 h
EXÉCUTION	Procédures d'exécution 7 h + saisie-attribution 7 h + JEX 3 h + mesures conservatoires 3 h	20 h
PREUVE & CONSTAT	Méthodologie 7 h + constats numériques 7 h + métadonnées 3 h + preuve en entreprise 3 h	20 h
OFFICE AUGMENTÉ	IA 7 h + cybersécurité 7 h + RGPD 3 h + fraude au virement 3 h	20 h

Formats proposés

Présentiel, classe virtuelle ou e-learning. Les modules peuvent être adaptés en formats de 3 h, 7 h, 10 h ou 14 h selon le parcours et les conditions d'habilitation.

Construisons vos parcours

Diagnostic, conception des programmes, procédure d'habilitation, calendrier, évaluations et justificatifs individuels.

**MON PÔLE
FORMATION**

Formation professionnelle • Présentiel • Distanciel •
E-learning

Document de présentation commerciale. La prise en compte au titre de l'obligation suppose notamment la reconnaissance du dispensateur et l'habilitation de l'action par la CNCJ.